

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2348 - 2 août 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Retraites, salaires, emplois...

**Face aux exigences
patronales,
imposer celles
des travailleurs**



**Les prix augmentent,
les salaires doivent suivre**

Leur société

- p.4 ■ Retraites :
 - Le Medef présente sa feuille de route
 - Les mensonges du gouvernement
 - CSG : hausse annoncée
 - Immigrés retraités : Touraine se souviendrait-elle des Chibanis ?
- p.5 ■ Quand Tapie écrivait aux politiciens
 - Copé, Sarkozy, DSK, Rocard et les autres : les patrons et leurs boys
 - Fruits et légumes : produits de luxe
 - Entretien Lepaon - Gattaz : un syndicalisme de bon ton
- p.8 ■ Fonctionnaires de catégorie C : difficile de faire moins
 - Wissous : chasser les Roms... en les privant d'eau
 - Noyades : l'inconscience n'explique pas tout
 - Port de Marseille : la mort d'un docker
 - Énergies renouvelables : des profits ponctionnés sur le consommateur
- p.12 ■ La catastrophe ferroviaire en Espagne
 - Sociétés d'autoroutes : racket des automobilistes sous l'égide de l'État

Dans le monde

- p.6 ■ Égypte : entre la dictature de l'armée et celle des islamistes
 - Tunisie : l'assassinat d'un opposant
 - États-Unis : big arnaque à la sauce McDo
- p.7 ■ Les JMJ au Brésil : de l'eau bénite sur leurs méfaits
 - Mali : l'élection présidentielle et les manœuvres de l'impérialisme français
 - Espagne : derrière la corruption, la pourriture du capitalisme

Dans les entreprises

- p.9 ■ Renault - Flins
 - Renault-Sorab Batilly
 - PSA - Rennes - La Janais
 - Formation professionnelle PSA
 - Ikea
- p.10 ■ Bosch - Beauvais
 - Port de Rouen
 - Éleveurs laitiers
 - Cosmeva - Savigny-le-Temple
- p.11 ■ Centre hospitalier de Beauvais
 - Urgences - Pont-à-Mousson
 - CCAS - Calais
 - Grande distribution - Auvergne

Cela fait déjà un mois que les caravanes de Lutte Ouvrière sillonnent la province et les discussions vont bon train : la crise, le chômage qui fait dépérir des villes entières, les difficultés de la vie quotidienne face à la hausse des prix et la baisse des revenus, tandis que les grandes fortunes prospèrent. Les travailleurs, nombreux à venir en discuter à nos points de rencontre, s'inquiètent aussi de l'offensive menée par le grand patronat pour réduire leurs droits et leur niveau de vie.

Pour les militants communistes que nous sommes, l'ennemi est justement ce grand patronat devant lequel le gouvernement s'aplatit. Comment les travailleurs peuvent-ils se défendre et quel programme doivent-ils mettre en avant ? C'est à ces questions qu'il faut répondre. Venez en discuter avec nous. Ci-dessous les étapes des prochaines semaines :



Jura – Saône-et-Loire

Jeudi 1^{er} août : Dole
Vendredi 2 août : Lons-le-Saunier
Samedi 3 août : Beaune

Manche – Mayenne

Jeudi 1^{er} août : Caen
Vendredi 2 août : Cherbourg et

Coutances
Samedi 3 août : Saint-Lô et Granville

Loire – Drôme

Lundi 5 août : Roanne
Mardi 6 août : Saint-Chamond
Mercredi 7 août : Saint-Étienne
Jeudi 8 août : Valence
Vendredi 9 août : Romans
Samedi 10 août : Montélimar

Aisne

Lundi 5 août : Hirson et Fourmies
Mardi 6 août : Saint-Quentin
Mercredi 7 août : Péronne et Bohain
Jeudi 8 août : Laon
Vendredi 9 août : Chauny et Tergnier
Samedi 10 août : Soissons

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Face aux exigences patronales, imposer celles des travailleurs

Tout en préparant une réforme des retraites et en prétendant qu'elle est indispensable, le gouvernement Hollande-Ayrault reste encore dans le vague sur son contenu. Mais le patronat, lui, n'a pas besoin de l'hypocrisie dont s'entoure le gouvernement et annonce clairement la couleur.

Ainsi, selon son vice-président, le Medef voudrait que les années de cotisation exigées pour la retraite passent rapidement à 44 ans. Quant aux cotisations patronales pour la retraite, il « pourrait envisager » qu'elles augmentent de 0,1 %... en échange d'une baisse de ses autres cotisations, notamment de la suppression de ses 5,4 % de cotisations pour les allocations familiales !

Sous prétexte de réforme des retraites, les patrons voudraient donc tout simplement que le gouvernement leur fasse un nouveau cadeau. Ils ont tous les culots, mais pourquoi se gêner puisqu'ils savent qu'ils seront entendus ?

Malgré ce que les ministres, la presse et la télévision nous serinent, il n'y a pas de problème des retraites, et en tout cas aucune raison, sous prétexte que la durée de la vie augmente, d'augmenter la durée de cotisation ou de repousser l'âge de départ. Simple-ment le patronat est à l'offensive pour réduire ce qu'il appelle ses charges, c'est-à-dire les salaires, les cotisations sociales, les impôts. Car la seule chose qui l'intéresse est de maintenir ou d'augmenter ses profits, et cela malgré la crise : alors qu'il en est responsable, il considère que c'est aux autres de la payer.

Ainsi les attaques qui se préparent contre les retraites ne sont qu'une partie d'une offensive plus générale. Elles sont dans la droite ligne des autres attaques, qu'il s'agisse des accords dits de compétitivité, de la flexibilité, du blocage des salaires, des licenciements facilités, de la généralisation de la précarité.

En même temps la hausse des prix, les impôts, pèsent de plus en plus lourd sur les classes populaires, en face de services publics qui se dégradent.

Tout cela fait partie d'une même politique du grand patronat pour augmenter la part de richesse qu'il tire de l'exploitation du travail salarié, et donc pour diminuer la part qui revient aux travailleurs, aux retraités, aux chômeurs.

Le résultat, c'est d'ailleurs l'enrichissement crois-

sant de ceux qui sont déjà les plus riches. Comme l'a montré une statistique récente, le patrimoine des 500 bourgeois les plus fortunés a augmenté de 25 % en un an. On constate d'ailleurs que la production de luxe, destinée à une petite minorité, est le seul secteur de l'économie vraiment en expansion.

C'est cette politique du patronat qui entraîne la stagnation ou le recul du reste de l'économie et qui augmente le chômage. Peu lui importe s'il plonge toute la société dans la crise, pourvu qu'il sauve ses profits. Il ne voit aucune raison de changer de politique, d'autant qu'il sait bénéficier de l'appui du gouvernement, de celui-ci comme du précédent.

Une journée de grèves et de manifestations est organisée le 10 septembre par des confédérations syndicales pour répondre au projet du gouvernement. Évidemment, une journée de protestation ne suffira pas à le faire reculer. Mais ne serait-ce que pour montrer leur désaccord et leur volonté de réagir, les travailleurs doivent y participer. Cependant il faut aussi poser la question des objectifs.

Il ne s'agit pas de réclamer une « bonne réforme des retraites », comme le font certains syndicats. Ils voudraient justifier leur participation au simulacre de dialogue avec le gouvernement et le patronat, comme s'il pouvait en sortir une réforme moins mauvaise que le pire qu'ils nous préparent. Mais en la matière, la seule réforme acceptable serait l'abolition de tous les reculs imposés depuis vingt ans par les gouvernements de droite et de gauche !

Et surtout, au-delà des retraites, c'est à toute cette offensive patronale et gouvernementale qu'il faut mettre un coup d'arrêt. Les travailleurs ne peuvent accepter d'être plongés progressivement dans la misère par le chômage, les licenciements, la hausse des prix, les exigences d'un patronat qui se croit tout permis.

Il faut inverser le rapport de forces, faire payer le patronat pour les dégâts qu'il provoque. Les travailleurs ont les moyens de l'y obliger, car ce sont eux qui produisent toutes les richesses.

Les travailleurs représentent une force énorme dans cette société, et c'est cette force qu'il faut mettre en œuvre pour imposer leurs exigences, face à un patronat et à un gouvernement qui ne font que les enfoncer toujours plus bas.

• Chiffres du chômage

Une fausse « accalmie » et une réelle aggravation !

Les récents chiffres officiels montrent que le nombre de chômeurs a augmenté au mois de juin de 0,5 %, avec 14 900 personnes supplémentaires inscrites à Pôle emploi. Le ministre du Travail, Michel Sapin, s'est félicité de « cette progression modérée », y voyant une « amélioration sur le front du chômage ».

Mais cela porte tout de même le nombre de personnes sans aucune activité à 3 279 400. Il faut y rajouter tous ceux qui ont dû se contenter d'une mission d'intérim ou d'un emploi à temps partiel, et tous ceux auxquels Pôle emploi fait suivre une formation. Comptabilisés dans des catégories différentes, cela porte à 4 799 700 le nombre de chômeurs en

France métropolitaine, dont seuls 48,7 % sont indemnisés au titre du chômage.

La prétendue « modération » de cette progression n'indique absolument pas une reprise de l'emploi. Elle résulte du maintien à un haut niveau du nombre de radiations de chômeurs, qu'il s'agisse de « radiations administratives » ou de « ces-

sations d'inscription pour défaut d'actualisation ». À elle seule, cette dernière rubrique a représenté plus de 44 % des « sorties » des statistiques de Pôle emploi, soit 209 800 personnes qui n'ont pas pour autant retrouvé un emploi !

Ces bilans ne reflètent pas la réalité. Dans tous les secteurs, des annonces de suppressions de postes ou de licenciements ont lieu dans les plus grandes entreprises mais

aussi des plus petites. Et puis il y a tous les intérimaires dont les patrons se débarrassent sans que cela soit considéré comme des licenciements. Les patrons licencient pour produire autant sinon plus avec moins de monde. C'est la « compétitivité », un vocabulaire qui recouvre leur volonté de maintenir, voire d'accroître leurs profits.

Marc RÉMY

• Immigrés retraités

Touraine se souviendrait-elle des Chibanis ?

Début juillet, l'Assemblée nationale s'est penchée sur la situation des 350 000 travailleurs retraités de plus de 65 ans, étrangers ou devenus français, résidant durablement en France. La moitié sont souvent des veuves de ces travailleurs.

Ce sont pour 70 % des Maghrébins des anciennes colonies, recrutés par le patronat il y a 30 et 40 ans pour venir travailler, sans leur famille, dans l'industrie automobile et surtout le bâtiment. 50 000 de ces vieux travailleurs, les Chibanis, ce qui signifie anciens en arabe, résident toujours dans les chambres de 7 à 10 m² des foyers pour travailleurs célibataires où l'État les a logés à leur arrivée.

L'Assemblée nationale a débattu pour savoir s'il fallait assouplir les pénalisations frappant ceux qui prennent leur retraite dans leur pays d'origine. Ces retraités ayant souvent des pensions misérables ont droit, comme tous les retraités, à des prestations et services sociaux (aide au logement, allocation de solidarité personnes âgées, assurance maladie). Mais ils perdent définitivement ces prestations s'ils quittent la France ou s'ils s'en absentent plus de six mois par an.

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, a annoncé la mise en place d'une prestation spécifique, « une aide à la réinsertion sociale et familiale », à l'intention des immigrés retraités voulant retourner dans leur pays d'origine. Le montant de cette aide équivaut aux prestations qu'ils touchent actuellement, mais sans condition de résidence en France. Cela est la moindre des choses envers ces travailleurs qui ont largement participé à l'équipement et à l'industrialisation du pays.

Il faut cependant rester méfiant, surtout lorsque l'on sait qu'en mars 2007, une même loi avait déjà été votée à l'unanimité des deux assemblées dans le cadre de la loi Dalo sur le logement opposable. Mais que les décrets n'ont, eux, jamais été publiés ni appliqués.

Louis BASTILLE

• Retraites

Le Medef présente sa feuille de route

Le Medef vient de faire connaître ses 24 propositions pour « réformer » le système des retraites. Dans ce document, il préconise le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans et une durée de cotisation de 43 ans à l'horizon 2020, voire de 44 ans si le gouvernement ne modifie pas l'âge de départ.

Le Medef propose aussi de mettre les retraités à contribution en limitant pendant trois ans la progression des retraites à un taux inférieur à l'inflation. Mais le Medef est « pragmatique » : dans ce document, il précise que les diverses autres façons envisagées de faire payer les retraités lui conviennent tout aussi bien, que ce soit l'alignement du taux de CSG des retraités sur celui des actifs ou la remise en cause de l'abattement de 10 % appliqué dans le calcul de l'impôt sur le revenu.

Commentant ce document dans une interview publiée le même jour dans *les Échos*, le vice-président du Medef, Jean-François Pilliard chargé de



Pendant les manifestations de 2010.

son « pôle social », s'est déclaré opposé à une augmentation des cotisations sociales. Tout au plus pourrait-il « envisager une hausse limitée de 0,1 point pour les retraites » mais alors il faudrait « que l'ensemble des cotisations pour la branche famille de la Sécurité sociale, soit 5,4 points, soit simultanément transféré des entreprises vers la solidarité nationale via une hausse de CSG ou de TVA ».

Et quand le journaliste lui fait remarquer que « ce n'est pas

très équilibré », la réponse du représentant du patronat a le mérite d'être claire : « Le Medef ne se place pas dans une négociation donnant-donnant, où chacun devrait faire des efforts de la même ampleur. »

Ce représentant a ainsi exprimé parfaitement l'état d'esprit général du patronat : il considère qu'il n'a rien à payer et que ce sont les travailleurs et les retraités qui doivent faire des sacrifices pour gonfler ses profits et il sait que le

gouvernement se conformera à ses recommandations.

Marc RÉMY

• CSG

Hausse annoncée

Au fil des semaines, l'idée d'augmenter la Contribution sociale généralisée pour combler le prétendu trou des pensions de retraites est avancé.

Après Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, c'est Bruno Le Roux, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, qui soutient cette mesure, de même que le Medef et les leaders de la CFDT. Car d'après tous ces gens, l'augmentation de cet impôt serait la mesure la plus juste puisqu'elle toucherait tous les revenus.

Tous les revenus ? Qu'on en juge plutôt : en 2012, la CSG a rapporté à l'État 90 milliards d'euros, dont 80 milliards ont été prélevés sur les salaires, les pensions de retraites et les indemnités de chômage et d'invalidité. Seulement 10 milliards l'ont été sur les revenus déclarés du capital et pas un centime sur le patronat, au nom de la compétitivité.

Le gouvernement voudrait maintenant aligner la CSG des retraités aujourd'hui à 6,60 % sur celle des actifs à 7,50 %, au nom de l'égalité bien sûr. Et puisque tous les mauvais coups sont à l'ordre du jour, le Medef demande qu'on lui supprime ses cotisations de 5,40 % au titre des allocations familiales, soit 13 milliards à transférer sur la CSG ou la TVA !

Il se prépare ainsi une baisse massive du pouvoir d'achat de toute la population, les retraites n'étant qu'un prétexte.

L. B.

Les mensonges du gouvernement

Pour tenter de justifier ses attaques contre les retraites, Hollande assène ce qui serait une évidence : on vit plus longtemps donc on doit travailler plus longtemps pour financer les caisses de retraite.

Mais c'est un mensonge. Tout d'abord Hollande et les soi-disant experts omettent de dire que la durée de vie c'est une moyenne et que d'une catégorie sociale à une autre elle est différente. Ainsi, les ouvriers vivent en moyenne sept ans de moins que les cadres.

Ensuite si la durée de vie ne cesse de s'allonger depuis plus d'un siècle grâce aux progrès de la médecine, l'âge de départ en retraite n'a pas été repoussé. Au contraire, cet âge a été plusieurs fois réduit jusqu'à être ramené à 60 ans dans notre pays. Et pour certaines catégories de travailleurs aux conditions de travail plus difficiles, il était même encore plus précoce. En fait avec les énormes progrès de la productivité du travail, le travail rapporte de plus en plus aux patrons et devrait

permettre aux travailleurs de partir en retraite de plus en plus tôt, avec une pension leur permettant de vivre.

Mais les richesses produites par les travailleurs sont accaparées par les capitalistes et pour eux faire travailler plus longtemps et rogner sur les retraites, c'est encore une façon d'accumuler plus de profits. C'est cette vérité que cache Hollande avec sa propagande mensongère et son bourrage de crâne.

Cédric DUVAL

• Les 35 heures

On en est loin !

Depuis des années, le patronat et la droite ne cessent de dire que si le pays connaît des difficultés, c'est que les salariés ne travaillent pas assez. Et de fustiger la loi sur les 35 heures. Le Premier ministre PS, Jean-Marc Ayrault, est allé lui-aussi dans le même sens en évoquant l'automne dernier l'idée de rallonger la durée légale du travail.

Mais les statistiques

officielles contredisent toutes ces affirmations. Selon la DARES (dépendant du ministère du Travail), la durée moyenne de travail des salariés à temps plein en France est de 39,5 heures par semaine. On est loin des 35 h.

Même en y adjoignant les salariés à temps partiel (souvent non choisis), la durée moyenne de travail en France est de 36,6 heures. Et là, ô surprise, elle est supérieure

à la durée de travail correspondante en Autriche (36,5), au Royaume-Uni (36,2), en Suède (35,9) et en Allemagne (34,6).

Et quand bien même cette durée de travail serait plus faible qu'ailleurs, il y a une aberration à prétendre que les salariés ne travaillent pas assez alors que des millions de personnes sont au chômage.

Félix TALON

• Copé, Sarkozy, DSK, Rocard et les autres

Les patrons et leurs boys

Après avoir lancé l'UMP Thon et les Neuilly du Cœur, Copé s'est rendu il y a dix jours au Congo Brazzaville (mais loin de la misère qui frappe plus de 70 % de la population) pour y tenir une conférence de presse appelée « ménage » devant un parterre de capitalistes, de dictateurs africains et d'un ancien secrétaire de l'ONU. Cette conférence était organisée dans le cadre du Forum 2013 du magazine patronal *Forbes*. Copé a pu y exposer ses lumières d'expert en « ressources humaines » et y étaler ses états de services, pour un tarif de 30 000 euros l'intervention. Mais Copé est encore un gagne-petit, Sarkozy, lui, ne cause pas pour moins de 100 000 euros, et les deux retraités Clinton et Blair complètent leurs pensions par des conférences à 300 000 euros.

Des responsables socialistes, Harlem Désir en tête, ont dénoncé « cette politique business contraire à toute éthique surtout en Afrique » (et d'en appeler à de Gaulle!). Pourtant, de DSK qui émarge à 150 000 euros la causerie, à Rocard en passant par Védrine, la gauche a aussi ses fées du logis des ménages patronaux.

La valeur réelle du baratin de tous ces gens-là est évidemment proche de zéro. Mais en attendant, on voit que, pour eux-mêmes, ils ne prêchent pas la modération salariale qu'ils imposent quand ils sont aux affaires.

Christian CHAUAUX

• Tapie

Quand Tapie écrivait aux politiciens

Dans l'affaire Tapie, le journal *Le Monde* a révélé que des perquisitions, menées début juillet au cabinet d'un de ses avocats, avaient permis de découvrir des notes que Tapie avait adressées depuis 2004 à des hommes politiques de premier plan dont Brice Hortefeux et Claude Guéant. Tapie avait pourtant toujours nié avoir eu des liens avec des personnalités politiques qui auraient pu, d'une manière ou d'une autre, l'aider à faire avancer son dossier sur la vente d'Adidas l'opposant au Crédit lyonnais. Les perquisitions ont aussi trouvé des courriers échangés entre un juge arbitre, Pierre Estoup et un des avocats de Tapie, Maurice Lantourne, tous deux mis depuis en examen pour « escroquerie en bande organisée ».

Pour le juge Tournaire

chargé de l'enquête, il est maintenant évident que le règlement « a fait l'objet de négociations directes entre Bernard Tapie, le cabinet du ministre du Budget Eric Woerth et Claude Guéant ».

Ce dont on pouvait se douter devient maintenant une évidence. L'arbitrage qui a permis à Tapie de toucher 403 millions d'euros avait donc été préparé de longue date et bien du monde s'était employé à faire avancer les intérêts de celui-ci. Pour se défendre contre les révélations du *Monde* Tapie a pour le moment répondu : « 98,5 % de ce qui était écrit est bidon » ou « ce ne sont que des projets qui d'après maître Lantourne n'ont jamais été envoyés ». Comme disait l'autre : « Mentez, mentez il en restera toujours quelque chose ».

Cédric DUVAL



• Entretien Lepaon – Gattaz

Un syndicalisme de bon ton

L'hebdomadaire *Marianne* a organisé un débat entre le nouveau secrétaire national de la CGT, Thierry Lepaon, et le successeur de Laurence Parisot à la tête du Medef, Pierre Gattaz.

Dans cet échange, beaucoup de formules floues. Thierry Lepaon déclare vouloir remettre « la valeur travail au cœur de notre société » ; Pierre Gattaz dénonce « la financiarisation à outrance » et entend incarner « un capitalisme qui veut recréer de l'emploi en France dans la durée, réhabiliter le travail et l'outil de travail ». Mais Gattaz a des demandes précises à formuler au gouvernement comme cet allègement de charges et d'impôts d'un montant de 100 milliards pour les entreprises en cinq ans, pris en particulier sur la

Sécurité sociale et les retraites. Il demande aussi un code du travail « simplifié », c'est-à-dire avec encore moins d'obligations pour les employeurs.

Lepaon, lui, au nom de la CGT, est bien moins précis et surtout moins exigeant. Il voudrait que les aides publiques versées aux entreprises soient mieux contrôlées, que les bas salaires en Europe soient harmonisés et que la sous-traitance soit limitée. Il réclame au patronat, suprême audace, de mieux communiquer. « Lorsque (...) des patrons (...) font l'effort de communiquer avec leurs salariés » dit-il « cette transparence leur permet de mieux traverser les difficultés comprises par tous. » Et Gattaz d'applaudir : « Moi, je suis apolitique. (...) Il nous faut des partenaires sociaux dégagés des dogmes. »

Pour le remplaçant de Thibault, les problèmes se réduiraient-ils à une absence de dialogue ? Que Lepaon se détrompe, les patrons savent parler à leurs salariés, clair et net. Ce qui manque, ce n'est pas que

les patrons communiquent suffisamment. C'est que, du côté des salariés, et surtout de leurs syndicats, il y ait des réponses adaptées à la hauteur des attaques subies.

Frédéric GESROL

• Fruits et légumes Produits de luxe

L'Insee annonce que les produits alimentaires de première nécessité ont augmenté de 0,4 % en juin et de 1,8 % sur douze mois, deux fois plus que l'inflation qui est de 0,9 %. Les produits frais, eux, ont carrément bondi de 2,5 % en juin et de 8 % sur l'année, soit dix fois plus que l'inflation. Et le climat changeant de cet été est déjà un

prétexte à une nouvelle valse à la hausse des étiquettes.

« Mangez cinq fruits et cinq légumes par jour », recommandent les nutritionnistes du gouvernement, sans préciser que, pour les budgets des plus pauvres, il ne peut s'agir que de cinq bananes et cinq patates.

Louis BASTILLE

Oui, les salaires sont trop bas

À la question de savoir ce qu'ils feraient si leurs ressources augmentaient de 10 %, 16 % des ménages les plus modestes consacraient cette augmentation à leur alimentation selon une enquête de l'Insee.

À la même question posée en 2005, 11 % des familles répondaient qu'elles favoriseraient les achats de nourriture. C'est dire qu'aujourd'hui dans un des pays

les plus riches du monde, bien des familles sont de plus en plus contraintes de limiter leur consommation.

L'enquête portait sur la période 2005-2011. Depuis fin 2011, les hausses de prix de l'alimentaire ont été vertigineuses. L'augmentation des salaires et leur indexation sur le coût de la vie est aujourd'hui une nécessité vitale pour les familles populaires.

Claire DESPLANTES

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 153 (juillet-août 2013)

- Faire face à l'aggravation de la crise de l'économie capitaliste
- France
 - Le bilan calamiteux d'un an de gouvernement Hollande-Ayrault
 - L'extrême droite, un danger mortel pour la classe ouvrière
 - La grève de PSA Aulnay et le rôle des militants révolutionnaires dans les luttes

- Allemagne
 - Derrière le prétendu modèle économique, une exploitation accrue des travailleurs
 - Turquie
 - De la défense des arbres d'un parc à la révolte contre un régime policier
 - Brésil
 - Révolte contre la hausse des tarifs de transport : l'envers du « miracle brésilien »
- Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• Égypte

Entre la dictature de l'armée et celle des islamistes

Un mois après le coup d'État du 3 juillet, au cours duquel l'armée égyptienne a mis fin aux pouvoirs du président élu Mohammed Morsi, représentant des Frères musulmans, la tension est loin d'être retombée. Les manifestations de protestation des Frères musulmans se succèdent. Chaque fois, ces manifestations se concluent par des dizaines de morts sous les balles de l'armée. Aux offres des militaires de négocier une présence de représentants de la confrérie au sein du gouvernement, les porte-parole de celle-ci répondent que désormais aucun accord n'est plus possible avec l'armée.

Les dirigeants des Frères musulmans et du parti qui les représente, le Parti de la justice et de la liberté, disent refuser toute solution autre que le « retour à la légalité constitutionnelle », ce qui signifie le retour de Mohammed Morsi à la présidence. Ils estiment sans doute que l'attitude d'opposition frontale au coup d'État est celle qui à terme les renforcera le plus dans l'opinion populaire.

Face au Frères musulmans, le général Al-Sissi a appelé tous ceux qui avaient manifesté le 30 juin contre Mohammed Morsi à témoigner leur soutien au nouveau gouvernement dont il est l'homme fort. « Les Égyptiens honnêtes » ont ainsi été appelés à lui donner mandat « pour en

finir avec la violence et le terrorisme » et, le vendredi 26 juillet, des centaines de milliers de personnes ont répondu à cet appel des chefs de l'armée.

L'armée égyptienne voudrait se présenter comme le rempart qui protège la population contre la menace d'une dictature islamiste. Elle est là dans la continuité de son attitude lors de la chute de Mubarak, en février 2011, où elle s'était présentée comme l'« armée du peuple » défendant ce dernier contre la dictature et contre la répression policière. Mais elle ne protège en rien la population et ne défend en rien ses intérêts.

Deux ans après le départ de Mubarak, aucun des espoirs que pouvait nourrir la



population pauvre n'a été satisfait. Dans une situation sociale chaque jour plus dramatique, le mécontentement s'est en grande partie tourné contre les Frères musulmans au gouvernement. Mais si les chefs de l'armée ont saisi l'occasion pour reprendre directement le pouvoir, il ne s'agissait pas seulement de régler leurs comptes avec un parti rival qui cherchait à leur retirer une partie de leurs prérogatives. Il s'agissait aussi et surtout de parler au risque d'instabilité politique et sociale par le retour de

la dictature directe de l'armée.

Le pouvoir de l'armée de ce point de vue n'est pas dirigé seulement, ni même principalement, contre les Frères musulmans. Il est avant tout dirigé contre la population pauvre. C'est contre elle, c'est pour garantir la bourgeoisie égyptienne et ses alliés impérialistes contre les possibilités de révolte populaire, que l'armée tente de rétablir un pouvoir fort et que les services policiers du temps de Mubarak reprennent du service. L'image d'armée populaire et de défenseur du peuple qu'elle se donne est un masque. Celui-ci pourrait ne pas tenir longtemps, tandis que de leur côté les Frères musulmans rejetés dans l'opposition et en butte à une répression sanglante se forment

une image de représentants du peuple martyrs de la démocratie. Ainsi, le pouvoir de l'armée n'est même pas une garantie contre leur renforcement politique.

La population pauvre d'Égypte ne peut pas, ne doit pas se laisser réduire à cette fausse alternative entre la dictature de l'armée et une dictature islamiste. Il faut qu'il en émerge une autre, décidée à lutter jusqu'au bout pour imposer les exigences vitales de la population contre la bourgeoisie et contre l'impérialisme. Une alternative que seule la classe ouvrière égyptienne pourra vraiment incarner, en se mobilisant pour ses intérêts politiques sans faire allégeance ni aux généraux ni aux dirigeants islamistes.

André FRY

• Tunisie

L'assassinat d'un opposant fausse transition démocratique

Six mois après l'assassinat de Chokri Belaïd, en février, c'est un autre militant, Mohammed Brahmi, qui a été assassiné par deux tueurs, le 25 juillet en sortant de son domicile à Tunis. Membre du Front populaire tunisien, proche de la centrale syndicale UGTT, député de la ville de Sidi Bouzid qui a vu le départ du mouvement ayant abouti au départ du dictateur Ben Ali, Mohammed Brahmi était comme Chokri Belaïd ennemi du pouvoir du parti islamiste Ennahda, et c'est très probablement ce qui en a fait une cible.

L'indignation s'est aussitôt exprimée contre les tueurs et le parti Ennahda qui semble les couvrir. Ses bureaux à Sidi Bouzid ont été mis à sac. Nombre de manifestants, mais aussi des députés de l'Assemblée nationale constituante elle-même, réclament maintenant la dissolution de celle-ci. Mise en place après le départ de Ben Ali, elle ne fait en effet que servir de couverture au maintien du même pouvoir



d'État, y compris du même régime policier, sans apporter la moindre solution à une situation sociale qui s'aggrave. Parallèlement, à l'ombre du gouvernement dominé par Ennahda, les groupes islamistes voudraient imposer leur ordre moral et vont jusqu'à l'assassinat.

Protestant contre l'odieux assassinat de Mohammed Brahmi, la gauche et notamment les dirigeants du Front populaire réclament maintenant, outre la dissolution de l'Assemblée, le départ des islamistes d'Ennahda du pouvoir et la mise en place d'un « gouvernement de salut national » pour poursuivre « la révolution démocratique tunisienne ». Mais c'est bien la prétendue

« transition démocratique » promise après le départ de Ben Ali qui se révèle pour ce qu'elle est : un moyen de faire patienter et de tromper la population tunisienne en révolte, en attendant qu'une nouvelle dictature réussisse à se mettre en place, que ce soit sous des habits islamistes ou sous d'autres.

On ne peut que se sentir solidaires de tous ceux qui, en Tunisie, protestent contre les assassinats et la remise en place progressive d'une dictature. Mais c'est bien pourquoi il n'y a pas à cautionner le prétendu processus de transition mis en place en janvier 2011, quelle que soit l'étiquette dont il se pare.

A.F.

• États-Unis

Big arnaque à la sauce McDo

Huit mois après des grèves organisées par les employés de la restauration rapide à New York pour réclamer des augmentations de salaires, McDonald's aurait trouvé la solution pour « aider » ses employés mal payés. Au lieu de mieux les rémunérer, il veut les aider à gérer leur budget en mettant à leur disposition sur internet un journal comptable personnel à remplir quotidiennement.

Les employés sont invités à définir leur budget de dépenses et de recettes avec toutes les rubriques correspondantes dans des tableaux à compléter. Et McDo de conseiller aux employés de franchir le « premier pas pour prendre le contrôle de leur argent » car « savoir où va

leur argent et comment faire un budget est la clé de leur indépendance financière ».

Sauf que cette initiative, au lieu de montrer qu'il est possible de s'en sortir avec un salaire moyen d'employé chez McDo, fait la démonstration inverse, en proposant des dépenses fantaisistes et en oubliant des postes de dépenses significatifs comme... la nourriture!

Dans l'exemple donné à ses employés, McDo n'oublie pas non plus de noter un « second travail ». Bel aveu de l'impossibilité à joindre les deux bouts avec le salaire de 1 105 dollars qui correspond à un temps plein.

Corentin ANIATH

• Les JMJ au Brésil

De l'eau bénite sur leurs méfaits

Le pape était à Rio de Janeiro du 22 au 28 juillet, pour les Journées mondiales de la jeunesse catholique. Pour l'Église catholique, il s'agissait de redorer son blason, dans un pays où elle est concurrencée par les Églises protestantes et les multiples sectes évangéliques.

Le show papal a réuni beaucoup de gens, certains venus de très loin. Sur la plage de Copacabana à Rio, il y aurait eu un demi-million de personnes. S'adressant à eux, le pape a tenu à se faire moderne. Il voulait, a-t-il dit, des « jeunes chrétiens, révolutionnaires, à contre-courant », des croyants qui « sortent dans la rue » et « mettent la pagaïlle ».

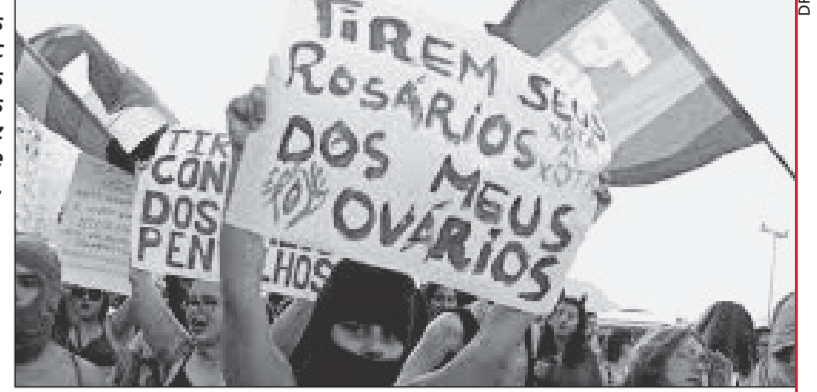
Ce coup de goupillon aux allures radicales était tout simplement destiné à encourager ceux qui combattent les « influences

marxistes ou libérales » et à sanctifier les idées réactionnaires sur le mariage, l'homosexualité, la famille, l'avortement.

Ce déversement de bondieuseries n'a pas fait oublier que, le mois dernier, il y avait autant de monde dans les rues pour protester contre les hausses de prix des transports et contre l'abandon des services publics.

D'ailleurs certains de ces contestataires de juin ont voulu se rappeler au bon souvenir des autorités en manifestant autour

Des femmes manifestent avec humour contre les idées réactionnaires du pape « enlevez vos rosaires de mes ovaires ».



du palais du gouverneur de l'État de Rio, au moment où le pape rencontrait les autorités : la présidente Dilma Rousseff, le gouverneur Cabral, le maire Paes, tous mis en cause par ce mouvement. Le pape prône officiellement « une Église pauvre pour les pauvres » mais il est accueilli par les riches et les puissants, qui savent bien que, si les hommes sont tous frères en Jésus-Christ, il y en a qui sont plus frères que d'autres.

Ces manifestants dénonçaient la vie chère et la corruption. Certains accusaient l'homophobie et la misogynie de l'Église catholique. Beaucoup se disaient athées et reprochaient à

l'État brésilien d'avoir consacré 50 millions d'euros de fonds publics à cette grande fête publicitaire catholique. Preuve que cet argent aurait manqué aux services publics : le soir de la cérémonie d'ouverture des journées catholiques, une panne de métro de deux heures a semé le chaos dans la ville.

La presse pro-catholique n'a pas tari d'éloges sur la simplicité de ce pape qui prétend vouloir entrer en contact avec les plus pauvres, avec les malades, les déshérités. C'est oublier que, Argentin d'origine, il est dénoncé

dans son pays pour complicité avec la dictature militaire qui a assassiné par milliers ouvriers et militants de gauche. Les Mères de la place de Mai lui reprochent aussi de s'être tu sur le sort des enfants de militants assassinés, que de hauts gradés ont enlevés et adoptés.

Avec les JMJ, l'Église catholique a montré qu'elle conservait une large audience dans la population brésilienne. On a vu aussi qu'elle n'a rien perdu de son conservatisme social et politique.

Vincent GELAS

• Mali

L'élection présidentielle et les manœuvres de l'impérialisme français

Conduite à marche forcée sous la pression du gouvernement français, l'élection présidentielle au Mali s'est tenue dimanche 28 juillet, du moins le premier tour. François Hollande s'est félicité du « bon déroulement du scrutin présidentiel malien » et a déclaré que cette élection « consacre le retour du Mali à l'ordre constitutionnel, après la victoire obtenue sur les terroristes et la libération du territoire. »

Près de 500 000 Maliens déplacés par la guerre n'ont pas pu voter. Dans la région de la ville de Kidal, au nord du pays, contrôlée par l'armée touareg, seulement un tiers des cartes d'électeurs ont été distribuées. Même dans la capitale Bamako, de nombreuses personnes ont abandonné la recherche de leur bureau de vote, introuvable

à cause de la désorganisation. Mais tout cela, le gouvernement français s'en fiche. Pour donner le plus rapidement possible un semblant de légitimité au pouvoir malien sur lequel il s'appuie pour défendre ses intérêts, un semblant d'élection lui suffit parfaitement.

Au-delà de cette mascarade électorale, la situation est rien

moins que stabilisée dans ce pays. En contenant la rébellion touareg et en éparpillant dans les zones désertiques du nord les milices islamistes dont l'avancée militaire pouvait menacer le pouvoir central, l'intervention militaire française, enclenchée en janvier dernier, a peut-être permis au pouvoir déliquescents de Bamako rongé par la corruption de se remettre en selle. Mais elle a mis en place des bombes à retardement dans tout le pays.

Dans les villes du nord reconquises par l'armée française et où elle a confié le pouvoir à différentes forces militaires, les tensions se sont exacerbées. Dans la

région de Tombouctou, les exactions de l'armée malienne et des miliciens qui lui sont associés terrorisent les populations touaregs. À Kidal sous domination de l'armée touareg et du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), ce sont les populations noires qui se sentent menacées de représailles.

Dans le reste du Mali, la campagne électorale a été marquée par une surenchère nationaliste à l'encontre des populations du Nord. En outre, la rivalité entre les différents clans politiques, dont certains commencent déjà à contester les résultats avant même qu'ils aient été publiés,

pourrait très bien pousser l'armée malienne à intervenir directement, elle qui avait déjà écarté le précédent président par un coup d'État en 2012.

Alors, rien d'étonnant à ce que parallèlement aux déclarations officielles et contrairement aux annonces sur le retrait rapide de ses troupes, le gouvernement français maintienne près de 3 200 soldats au Mali. Autant dire que dans cette situation, le futur président malien sera plus l'homme de l'armée française que le représentant de la population.

Pierre ROYAN

• Espagne

Derrière la corruption, la pourriture du capitalisme

Le 18 juillet dernier des milliers de manifestants criaient leur colère contre la corruption qui règne dans le pays et avant tout au sein du Parti populaire (PP) de Mariano Rajoy, exigeant sa démission et celle de son gouvernement.

Depuis des mois, il ne se passe pas de semaine, sans que ne sortent des révélations sur la corruption de l'ensemble du monde politique et particulièrement celui du PP au pouvoir. En janvier dernier commençait ce qui est appelé « l'affaire Barce-nas » du nom de l'ex-trésorier du PP. Déjà impliqué dans une vaste affaire de corruption baptisée

« Gürtel », il se retrouva au centre d'une autre affaire impliquant directement le PP et sa comptabilité « occulte ». Pour résumer, Barce-nas a fait transiter 48 millions d'euros sur des comptes en Suisse à son bénéfice et à celui de personnalités du PP. Il se chargeait en outre de verser mensuellement des compléments de salaire en liquide aux cadres du parti. En prison depuis le 27 juin et n'entendant pas chuter seul, il a remis, le 15 juillet, la comptabilité parallèle du PP et confirmé au juge que Mariano Rajoy, le chef du gouvernement, et Maria Dolores Cospedal, la numéro 2 du PP, recevaient eux-aussi leur « enveloppe ». Rajoy a eu

beau nier, ils sont peu nombreux aujourd'hui, même parmi ses électeurs, à le croire. Menteur et voleur, lui crient bien des manifestants. Rajoy n'avait-il pas promis avant d'être élu fin 2011 qu'il n'augmenterait pas les impôts, qu'il ne saurait pas les budgets de la Santé et de l'Éducation ? N'avait-il pas promis qu'il ne toucherait pas à l'indexation des retraites sur l'inflation ? Comme il fallait s'y attendre, il n'est pas seulement revenu sur ses promesses mais il est allé plus loin dans les attaques contre le monde du travail : réforme du Code du travail permettant aux patrons de réduire les salaires, de licencier plus

facilement et à moindre coût. Le chômage toucherait 57 % des moins de 25 ans. Les classes populaires sont victimes du vol des richesses organisé par des politiciens « corrompus » mais aussi et surtout par ceux qui ont le pouvoir économique : les capitalistes de la finance et de l'industrie.

Or c'est aussi tout à fait « légalement » que le gouvernement a versé des milliards aux banquiers, aux entreprises sous forme de subventions ; milliards qui manquent au service public, mais qui permettent aux capitalistes de maintenir leur profits et même de les augmenter.

« Rajoy démission » avancent les opposants au gouvernement,

comme le 15M (les « indignés ») ou les partis de gauche, qui mettent en avant la nécessité d'un gouvernement « propre » et « démocratique ». Mais avec qui ? Les socialistes, confrontés eux aussi à la justice pour des affaires de corruption en Andalousie et qui avec Zapatero au gouvernement ont devancé Rajoy dans les attaques antiouvrières ? C'est dire l'impasse de cet objectif, entre autre pour les travailleurs. L'objectif n'est pas de revendiquer que le pouvoir soit aux mains de politiciens honnêtes, mais de retirer le pouvoir des mains de ces capitalistes qui tirent les ficelles.

Hélène GRILLET

• Noyades L'inconscience n'explique pas tout

Dimanche 28 juillet, en une seule journée, sept vacanciers se sont noyés sur les plages de l'Hérault. L'inconscience des touristes est pointée du doigt, car souvent le drapeau orange, voire rouge, avait été hissé, et il a été difficile pour les surveillants dans une situation un peu exceptionnelle de faire respecter les interdictions.

Peu de baigneurs imaginent le danger que peut leur faire courir la Méditerranée, considérée comme plus calme que l'Atlantique mais où parfois, comme dimanche, de forts vents provoquent des courants violents qui piègent même les bons nageurs.

Mais à l'inconscience des baigneurs s'ajoute un manque de moyens. Certaines noyades se sont produites avant l'ouverture des postes de secours, qui, même en période de pointe, n'a lieu que vers 11 heures. C'est que depuis des années l'État se désengage de la surveillance des plages. Le nombre de CRS maîtres-nageurs sauveteurs qui y sont affectés est passé en dix ans de 722 à 471. Et un rapport de la Cour des comptes vient de réaffirmer la nécessité de continuer ces réductions d'effectifs ! Comme les maires sont pénalement responsables de la sécurité des baigneurs, c'est à eux de trouver des solutions pour remplacer les CRS manquants. Assistés par la société de sauvetage en mer, ils recrutent donc des contractuels ou des pompiers volontaires.

Mais quand la mer devient forte et dangereuse, que peut faire un poste de secours doté de quelques maîtres-nageurs quand il faut à la fois scruter des centaines de mètres de rivage bondés, faire l'information, expliquer les dangers, délimiter au besoin des zones de baignade sûres, faire respecter les interdictions, et porter secours à ceux qui sont en difficulté ?

L'irresponsabilité consiste aussi à entasser au pic de l'été sept millions de vacanciers sur les départements du littoral sans que soient mis en place les moyens d'assurer au mieux leur sécurité.

Serge FAUVEAU

• Fonctionnaires de catégorie C Difficile de faire moins

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a confirmé que le salaire des fonctionnaires de catégorie C serait revalorisé au 1^{er} janvier 2014, sans préciser de combien. Les fonctionnaires de catégorie C, qui représentent 46,5% des 5,5 millions de fonctionnaires, sont les plus mal payés, plus d'un million d'entre eux ayant un salaire au niveau du smic.

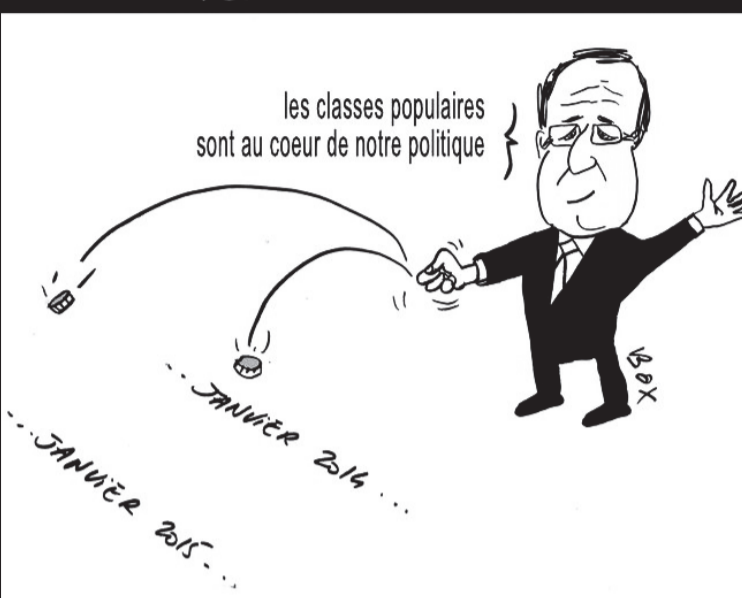
Les syndicats estiment que l'augmentation pourrait avoisiner les 200 à 300 euros par an, soit une augmentation mensuelle inférieure à 25 euros.

Si cela se confirmait, il s'agirait d'une augmentation dérisoire. Les salaires des catégories

C ont dévissé depuis vingt ans de plusieurs centaines d'euros par rapport aux prix. Et le blocage des salaires dans la fonction publique depuis 2010 a encore aggravé les choses.

Mais ce qui nous est présenté comme un coup de pouce n'en est pas un. Ces dernières années, chaque augmentation du smic, aussi faible soit-elle, a fait passer en dessous du smic le salaire d'un nombre croissant de fonctionnaires, obligeant le gouvernement à compenser. En janvier dernier par exemple, avec l'augmentation de 0,3% du smic, 19% des fonctionnaires risquaient de voir leur salaire passer en dessous du smic ; le gouvernement leur a alors octroyé 4,63 euros brut par mois. C'est dire que les fonctionnaires ne sont pas des privilégiés et que

FONCTION PUBLIQUE : AUGMENTATION DES CATÉGORIES "C"



leurs salaires doivent être immédiatement augmentés.

Un vrai coup de pouce, ce serait d'indexer les salaires sur

les prix réels, après avoir rattrapé le retard pris ces dernières années.

Félix TALON

• Énergies renouvelables Des profits ponctionnés sur le consommateur

Sur toutes les factures d'électricité, il y a une ligne intitulée « Contribution au service public de l'électricité » (CSPE). Dans les années 1970, l'instauration de cette contribution avait pour objectif de financer la production d'électricité dans les régions où son coût était plus élevé. Depuis plusieurs années, avec l'aggravation de la crise, elle sert aussi à financer les tarifs dits sociaux d'EDF pour les plus pauvres. Mais une nouvelle raison la fait monter toujours plus et celle-là n'a rien à voir avec le service public. Il s'agit du financement

des énergies dites renouvelables, et selon un récent rapport de la Cour des comptes, cette partie de la facture EDF devrait encore s'alourdir.

Alors qu'en 2009, sur un total de 2,6 milliards d'euros pour la CSPE, la part consacrée aux énergies renouvelables était de 582 millions d'euros, en 2013 c'est plus de 3 milliards sur 5,1 qui vont aller directement subventionner les profits des capitalistes de ce secteur. L'énergie solaire utilisant des panneaux photovoltaïques et l'énergie éolienne absorbent la plus grosse partie des subventions.

S'il faut développer les énergies nouvelles, qu'on le fasse en prenant sur les profits des industriels du secteur,

d'EDF, de Total, de GdF-Suez et autres géants de l'énergie.

Pierre ROYAN

• Wissous (Essonne) Chasser les Roms... en les privant d'eau

À seulement quelques kilomètres de Paris, il existe des familles qui vivent dans des baraquements misérables, faits de tôles, de vieilles planches et de bâches plastifiées, et sans aucun équipement. Ni l'électricité, ni le gaz, pas même l'eau potable, ainsi se présente le camp des Roms de Wissous, dans l'Essonne.

À Wissous, tout est tenté pour se débarrasser des 150 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, qui y survivent depuis un an. Le maire socialiste de la ville est décidé à les chasser de sa commune. « Si je pouvais accélérer l'expulsion de ce camp, je le ferais » a-t-il déclaré, alors qu'une décision de justice prévoit l'expulsion du camp de Wissous le 13 septembre. Il a déjà restreint les points de ravitaillement en eau, qu'il faut aller chercher désormais à l'unique borne à incendie encore en fonctionnement, à un kilomètre du campement.

Dans la banlieue de la

capitale, qui peut croire qu'il n'est pas possible de trouver ne serait-ce qu'un espace de campement susceptible d'accueillir dans des conditions correctes une centaine de familles avec leurs enfants ? Et à l'échelle du pays, à qui ferait-on croire qu'il n'est pas possible de loger correctement les quelque 20 000 Roms qui tentent de vivre en France ?

À l'unisson du gouvernement, le maire de Wissous explique que certains « estiment que l'on peut s'occuper des populations en situation illégale avant les autres. Pas moi ». Pourtant, il s'agit de populations qui font partie de l'Union européenne, même s'ils ne disposent pas de la liberté totale de circulation ou de travail. Périodiquement, sous l'autorité de Valls, des campements comme celui de Wissous sont détruits, leurs populations chassées... et condamnées à s'installer dans les mêmes conditions insalubres un peu plus loin. Une honte.

Lucienne PLAIN

• Port de Marseille La mort d'un docker

Samedi 13 juillet en fin de matinée, un docker de 50 ans a été écrasé par son propre engin de manutention qui s'était renversé. Les marins-pompiers ont dû le désincarcérer pour le sortir de l'amas de tôles dans lequel il était prisonnier. Il n'a pas survécu à ses blessures.

Le travail de docker est dangereux. Ce sont des tonnes et des tonnes qu'il faut manipuler à toute vitesse à plusieurs mètres du sol, au milieu d'un trafic intense. Et là, même si le « cavalier », c'est-à-dire l'engin de manutention des containers était vide, il n'en reste pas moins que l'accident est toujours possible.

Il y a quelques années, avant la mécanisation, lorsque le port de Marseille tournait

à plein, il y avait dix morts de dockers par an et des milliers d'accidents de travail. Aujourd'hui la mécanisation n'a pas arrêté les accidents. Ils sont même plus violents.

La vitesse au travail est aujourd'hui le maître mot sur le port. C'est justement cette vitesse qui permet aux patrons des grandes compagnies de faire charger et décharger les navires en quelques heures. Ce gain de temps, avec tous les risques qu'il comporte pour les conducteurs, c'est pour le plus grand bien des profits des actionnaires du port, qui n'ont pas de mots assez durs quand les dockers se mettent en grève, y compris parfois pour leurs conditions de travail.

Correspondant LO

• PSA – Rennes - La Janais

Comment la direction cherche à pousser dehors 1 400 travailleurs

Le plan de licenciements en cours concerne 1 400 salariés sur environ 5 500. Il est en deux phases, l'une dite de « départ volontaire » jusqu'au 31 décembre prochain, l'autre appelée de « départ contraint » à l'issue de laquelle des lettres de licenciement seront envoyées début avril 2014.

Tout le monde est convaincu que PSA n'arrivera pas à son objectif de 1 400 départs « volontaires » avant la fin de l'année. Même le dispositif « senior », le plus favorable, ne concerne que 250 à 300 anciens.

La direction donc fait le forcing pour que les travailleurs partent d'eux-mêmes ce

qui lui éviterait d'avoir à licencier. Elle a fait venir des entreprises à l'usine sous le patronage du Medef local. Mais beaucoup d'entre elles n'ont que des offres en CDD pour une durée de six mois, ce qui correspond, comme par hasard, au minimum requis pour quitter PSA. On peut penser que certaines de ces entreprises, qui n'embauchent pas en ce moment ou qui connaissent des périodes de chômage partiel, ont un arrangement avec PSA pour siphonner en douceur les départs volontaires.

Les « publicités » qui expliquent que l'on serait mieux dans d'autres usines du groupe ou d'autres entreprises pullulent. Récemment, l'un de ces tracts de la direction

proposait un voyage en car avec les familles, pour visiter l'usine de Poissy. Des conseillers viennent jusque sur les aires de repos nous expliquer les avantages qu'il y aurait à partir. Pour mettre un peu plus la pression, la direction va donner à chacun le décompte des points issu des critères du PSE, qui servira de base pour sélectionner les licenciés de janvier 2014.

Toutes ces manœuvres de la direction provoquent beaucoup d'indignation dans l'usine. Si on y ajoute le plan de compétitivité, il y a de bonnes raisons pour qu'après les vacances la colère des travailleurs de La Janais s'exprime.

Correspondant LO

• Formation professionnelle

PSA pioche dans les caisses de l'État

Pour augmenter la production de la 2008, la direction de l'usine PSA de Mulhouse a en partie recours à des ouvriers qu'elle mute d'un autre secteur. Pendant quatre à six semaines, ces ouvriers sont

donc en formation directement sur des postes de travail de la ligne de montage de la 2008 – une ligne où sont fabriqués 45 véhicules par heure, avec une moyenne de 22 heures supplémentaires par

mois actuellement.

Il n'en faut pourtant pas plus à la direction pour déclarer que ces ouvriers sont formés dans le cadre de l'APLD (activité partielle de longue durée). Ce dispositif, signé en 2009 et toujours en cours, permet à PSA de faire payer une grande partie des salaires par les caisses de chômage et par l'État.

À Mulhouse la combine est simple : la production de la Citroën C4 étant en baisse, il a suffi à la direction de muter des ouvriers de ce secteur vers celui de la Peugeot 2008, et de les déclarer en formation dans le cadre d'une « baisse d'activité », pour prétendre au versement par l'État d'une indemnité de 7,23 euros par salarié et par heure de formation ! Si tant est que l'on puisse parler de formation lorsqu'il s'agit de monter une porte ou un levier de vitesse sur une Peugeot 2008, alors que l'on faisait auparavant cette opération sur une Citroën C4.

Le seul moment où PSA ne déclare pas ces travailleurs en « activité partielle », c'est pendant qu'ils effectuent les heures supplémentaires... ça aurait fait mauvais genre !

Correspondant LO

• Renault-Flins (Yvelines)

Accident au Montage La direction responsable

Le matin du mardi 23 juillet, un chef d'équipe qui occupait le poste d'un ouvrier en congé a eu le pied gauche écrasé par un engin élévateur.

Son travail était de pousser des chariots à roulettes, sur lesquels les caristes posent des emballages de pièces qui vont être montées sur les voitures. À ce poste on est donc à pied au milieu du va-et-vient incessant des engins ; et d'autant plus près des engins que lors de la dernière réorganisation, la direction a tout concentré au plus près de la chaîne, afin de supprimer un maximum de postes, en évitant les déplacements.

Les travailleurs du secteur avaient alors dénoncé

les risques et une série de débrayages avaient contraint les responsables à améliorer certains postes. La direction était donc parfaitement au courant des risques induits, mais elle a continué à les faire prendre. C'est d'autant plus révoltant qu'un accident similaire avait déjà eu lieu en février 2012, lorsqu'un camarade intérimaire de la société sous-traitante Trigo avait eu les deux chevilles écrasées par un engin.

Ces accidents rappellent à chaque fois que les patrons sont prêts à tout pour assurer leurs profits, quitte à ce qu'il y ait des accidents très graves.

Correspondant LO

• Renault-Sovab – Batilly (Meurthe-et-Moselle)

L'accord de compétitivité ne passe pas

Jusqu'aux congés de fin juillet, des débrayages journaliers pour refuser les nouveaux horaires de travail ont eu lieu à l'usine Renault-Sovab de Batilly qui emploie plus de 2 500 travailleurs.

Le 1^{er} juillet, s'appuyant sur l'accord national Renault, la direction a en effet changé les horaires ce qui se traduit essentiellement par douze minutes de production gratuite par équipe, l'équivalent de dix-sept véhicules Master.

L'ensemble des syndicats du site étaient contre l'accord Renault et contre les nouveaux horaires. La direction a reculé sur quelques modifications qui avaient suscité un tollé – comme la transformation d'une pause de dix minutes en deux pauses de cinq minutes. Mais l'essentiel était maintenu.

Du coup, les syndicats avaient appelé à une demi-heure minimum de débrayage quotidien. Tout juillet, ils ont été suivis par 200 à 300 travailleurs qui ont saisi cette occasion pour manifester chaque jour leur mécontentement. Il n'était pas rare que le débrayage dure bien plus longtemps qu'une demi-heure, surtout le vendredi. Même le matin où la prise d'équipe a été avancée de 5 h 25 à 5 h 20,

bon nombre de travailleurs attendaient 5 h 25 pour rejoindre leur poste de travail.

Tout cela a pas mal désorganisé la production et a abouti à la perte d'une centaine de véhicules par jour, soit plus de 2 000 sur le mois, l'usine produisant plus de 400 Master par jour. La direction a tenté de faire pression sur l'ensemble du personnel en expliquant que Renault oriente les clients sur l'achat du Trafic, produit en Espagne, plutôt que sur le Master, produit exclusivement à Batilly. Mais cela n'a rien empêché, une bonne partie des travailleurs en ayant assez de travailler toujours plus, toujours plus vite pour des salaires bloqués.

La Fédération de la métallurgie CGT, avec l'appui de tous les syndicats de l'usine, ont déposé un référé contre l'application de l'accord national Renault devant le tribunal de grande instance de Nanterre. Il vient d'être rejeté sur la forme, les juges ne se prononçant pas sur le fond.

En tout cas, les travailleurs n'ont pas envie de travailler gratuitement pour Renault. Un groupe qui a fait 1,7 milliard de bénéfices net en 2012 et qui vient d'annoncer une marge de 583 millions au premier semestre.

Correspondant LO

• Ikea

La longue tradition de flicage patronal

En février 2012, un article du *Canard Enchaîné* avait révélé les méthodes des services du personnel de plusieurs magasins et du responsable de la sécurité d'Ikea-France. Il recourait à des agences de détectives privés – au prix de dizaines de milliers d'euros – pour obtenir des informations confidentielles sur des salariés (antécédents judiciaires, données bancaires...). Depuis, une procédure judiciaire est en cours. En janvier 2013, l'ancien responsable sécurité a été mis en examen, puis neuf autres personnes, dont quatre policiers qui donnaient dans

la plus parfaite illégalité des informations extraites des fichiers de la police.

Plus l'enquête avance, plus le nombre de magasins concernés par ces procédés s'allonge, dans toute la France...

Nombre d'entreprises ont recours aux mêmes procédés. Eirpace, qui renseignait Ikea, a été opportunément liquidée et a détruit ses archives dans les jours qui ont suivi le premier article du *Canard Enchaîné*. Le flicage des employés par des patrons, soit à l'embauche, soit durant leur travail, est une activité qui a la vie dure.

F.G.

• Cosmeva – Savigny-le-Temple

Grève contre un recul social... sans fard

L'usine Cosmeva de Savigny-le-Temple en Seine-et-Marne appartient au groupe Fareva spécialisé dans la sous-traitance pour l'industrie cosmétique avec des clients tels que l'Oréal.

Fareva est un groupe en pleine expansion qui rachète sans cesse des entreprises en France et dans le monde. Cela n'empêche pas la direction du groupe de se présenter comme un « façonnier » étranglé par les donneurs d'ordre. Ainsi, sur le site Cosmeva de Seine-et-Marne la direction affirme depuis des mois que l'établissement a une marge bénéficiaire quasi nulle et qu'il faut donc que les salariés acceptent la remise en cause d'un certain nombre d'acquis.

La direction voulait donc obtenir la signature d'un « accord » par la CGT majoritaire qui cautionnerait notamment la suppression de neuf jours de RTT, de dix minutes de pause quotidienne, la suppression de la semaine supplémentaire de congés payés dont bénéficient les plus de 55 ans, ainsi que la diminution de la majoration des heures de nuit. Rien que ça !

La CGT refusant d'accepter un tel recul social, le directeur, alors qu'une partie du personnel était en vacances, a tenté à la mi-juillet de passer en force. Il a convoqué des réunions où, des stylos pleins les mains, il proposait aux salariés de se prononcer en signant différents scénarios qui tous se traduisaient par un allongement de la durée du travail sous une forme ou sous une autre. La colère du personnel présent a aussitôt éclaté et le lendemain, dès l'arrivée de l'équipe du matin, c'était la grève, spontanée, totale, suivie très majoritairement par le personnel de production. Elle fut reconduite pendant trois jours.

Vendredi 19 juillet, après une discussion avec la CGT où la direction a fait quelques concessions, notamment financières mais en ne cédant rien sur l'essentiel, les grévistes ont décidé de mettre fin temporairement à leur mouvement. Tous souhaitaient en effet attendre d'être encore plus nombreux avec la fin des vacances pour, forts de cette première mobilisation réussie, décider tous ensemble de la suite de l'action à mener.

Correspondant LO

• Bosch – Beauvais

Victimes de l'amiante

Le préjudice doit être reconnu

520 anciens salariés de Bosch-Beauvais et d'Honeywell-Allonne ont entamé une procédure judiciaire contre leurs employeurs pour « préjudice d'anxiété » concernant l'amiante.

Ces deux entreprises n'en faisaient qu'une jusqu'à la fin des années 1990. Elles ont compté jusqu'à 2 500 salariés qui ont monté des plaquettes de frein à l'amiante entre 1966 et 1985. À partir de 1990, l'usine a été vidée de ses effectifs par l'intermédiaire de « plans amiante » permettant aux salariés de gagner un an pour trois années d'exposition à l'amiante, et à l'employeur de supprimer des centaines d'emplois à moindres frais. Le site Bosch-Beauvais a été définitivement fermé en 2010. Celui d'Honeywell à Allonne est toujours en activité. Après que 44 ex-salariés de BASF

de Breuil-le-Sec dans l'Oise eurent obtenu 7 500 euros de dommages et intérêts et que 29 salariés de Valéo-Limoges en aient gagné 10 000 au titre du « préjudice d'anxiété » lié à l'amiante, 520 anciens de Bosch et d'Honeywell déposaient plainte pour le même motif.

L'affaire sera traitée pour le personnel ouvrier en quatre vagues entre novembre 2013 et mars 2014. Pour sa part, le cas des six plaignants membres de l'encadrement a été examiné en première instance le 11 juillet par le conseil des prud'hommes de Beauvais.

Comme on pouvait s'y attendre, l'avocate des patrons a rejeté toute faute de ses clients. Cela n'est pourtant pas évident aux yeux même de la direction d'Honeywell : celle-ci a récemment proposé à des salariés partant en retraite le versement d'une prime de 6 500 euros contre leur engagement à ne pas



engager de procédure amiante contre elle.

Le cancer lié à l'amiante peut se déclencher des années après l'exposition à cette fibre. Des collègues sont morts. À la moindre bronchite, on s'inquiète : c'est une véritable épée de Damoclès qui plane sur la tête des anciens. L'angoisse, l'anxiété sont bel et bien là.

Eh bien, pour apprécier les faits, le tribunal des

prud'hommes a tenu à interroger les plaignants sur leur état de santé actuel. Comme si le fait d'être en bonne santé aujourd'hui peut préjuger de leur état de santé futur !

Le jugement sera prononcé le 19 décembre 2013.

Le préjudice d'anxiété des anciens de Bosch et Honeywell doit être reconnu !

Correspondant LO

• Port de Rouen

Les patrons ne veulent pas indemniser les victimes de l'amiante

Pas moins de 519 grutiers et dockers ayant travaillé sur le port de Rouen réclament une indemnisation de 15 000 euros par personne pour avoir été exposés à l'amiante. Ils ont déposé au conseil des prud'hommes des dossiers pour obtenir la reconnaissance d'un préjudice ouvrant droit automatiquement à des indemnisations. En effet plusieurs arrêts de justice

en France ont reconnu ce préjudice pour les salariés ayant travaillé dans un établissement éligible à la préretraite amiante à une époque où ce matériau était manipulé.

C'est clairement le cas pour ces travailleurs du port qui ont chargé et déchargé des marchandises stockées dans des cales contaminées par les poussières d'amiante. Les

patrons des cinq entreprises de manutention concernées font tout pour retarder une procédure engagée depuis juillet 2011. Leur service juridique accuse même les travailleurs, dont la santé est en péril, de vouloir « profiter d'un effet d'aubaine ». On reconnaît bien là tout le cynisme du patronat, qui après avoir fait des profits énormes grâce

à l'amiante, refuse de payer pour ce qui ne peut être considéré que comme un crime. La nocivité de l'amiante a été en effet reconnue dès 1906, il a fallu attendre 1997 pour que l'utilisation de ce matériau soit interdite en France et trois mille personnes en meurent chaque année.

Correspondant LO

• Prix du lait

Les éleveurs mobilisés contre Lactalis

Depuis des mois, les éleveurs laitiers sont confrontés à de graves difficultés économiques, leurs charges ayant fortement augmenté, en particulier à cause du renchérissement des aliments pour le bétail. Ne tenant aucun compte de ces difficultés, les industriels du secteur et les patrons de la grande distribution refusent d'augmenter de manière significative les prix qu'ils proposent aux éleveurs.

Lactalis, premier groupe laitier mondial avec un chiffre d'affaires de 15,7 milliards

d'euros, est particulièrement dur dans ses négociations avec les éleveurs. L'année dernière, il avait fallu une épreuve de force avant qu'il accepte de négocier ses prix avec une organisation de producteurs plutôt que d'imposer à chaque éleveur un contrat individuel. Puis les négociations avaient traîné en longueur avant qu'il accorde une avance de 25 euros par 1 000 litres de lait pour les mois d'avril, mai et juin 2013. Lactalis finissait ainsi par se conformer aux propositions du médiateur nommé par le gouvernement, bien que cette somme soit jugée insuffisante par les éleveurs pour résoudre leurs problèmes de trésorerie.

Aujourd'hui, des négociations sont en cours pour fixer les prix du lait au second trimestre 2013... Et le bras de fer recommence. Lactalis intègre les 25 euros d'augmentation dans le prix de base, mais ne va pas au-delà, et refuse désormais de prendre en compte les « indicateurs de marché » pour modifier le prix du lait au cours du semestre. Parmi ces indicateurs, il y a les prix payés par la grande distribution qui devraient augmenter de manière notable dans la période à venir.

Comme à chaque fois, les éleveurs ont dû se mobiliser pour faire reculer Lactalis : manifestation de plus de deux cents d'entre eux devant le siège

de Lactalis à Laval ; plaintes déposées contre le groupe ; saisie du médiateur gouvernemental... Ils ont ainsi obtenu que Lactalis s'engage à répercuter aux producteurs toute hausse des tarifs payés par la grande distribution à l'automne et renégocie ses prix à la fin de l'année 2013.

Lactalis est un groupe richissime. Ses propriétaires, la famille Besnier, se placent au douzième rang des fortunes françaises. Elle brasse des milliards accumulés en exploitant les salariés du groupe et en pressurant les éleveurs qui en dépendent pour écouler leur lait.

Valérie FONTAINE

• Centre hospitalier de Beauvais

Grève contre des suppressions d'emplois

Les techniciens du laboratoire de l'hôpital de Beauvais ont été à l'initiative d'une grève, le jeudi 25 juillet, contre la décision de la direction de supprimer quatre emplois en CDD dans leur service, dont deux avant même la fin de leur contrat.

C'est dans le cadre d'un « Plan de retour à l'équilibre » prévoyant 2,4 millions d'économies sur les salaires – alors que les emprunts bancaires du Centre hospitalier coûtent chaque année 12 millions –, que la direction a choisi le début des congés d'été pour annoncer sa décision de supprimer ces emplois.

Ces licenciements ont indigné les techniciens qui ont décidé, soutenus ouvertement par leurs cadres, de se mettre en grève. Ils se sont adressés

aux autres services, en passant de table en table au self de l'hôpital, pour inviter les collègues à faire grève.

Aux consultations externes où un audit est en préparation, à l'hospitalisation à domicile où il a eu lieu, au bloc opératoire (100% de grévistes dans ce service), en pédiatrie, et dans bien d'autres services, leur démarche a été couronnée de succès : 220 grévistes, soit 20% de l'effectif présent étaient dans l'action le 25 juillet, ce qui ne s'était pas vu depuis fort longtemps. Un piquet de grève



dynamique s'est montré, tracts en main, devant l'hôpital, durant toute la matinée. Suite à cette journée, une pétition réclamant l'arrêt des suppressions de postes a recueilli en trois jours plusieurs centaines

de signatures.

Le mouvement n'a pas fait reculer la direction, mais il est un premier pas et les grévistes espèrent bien remettre cela dès le retour des vacances.

Correspondant LO

• Urgences fermées à Pont-à-Mousson

Le gouvernement « socialiste » poursuit la casse du système de santé

L'Agence régionale de santé (ARS) de Lorraine vient de décider la fermeture, au mois d'août et au mois de septembre, du service des urgences du Centre hospitalier de l'hôpital de Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle.

Selon la direction de l'ARS, la décision aurait été prise en raison des difficultés à recruter des médecins urgentistes pendant le mois d'août. Les urgentistes de l'établissement,

eux, n'en croient pas un mot. Ils révèlent que cette fermeture a été décidée sans même les en avertir, sans même les informer que le planning laissait apparaître l'absence de médecins pendant quatre jours du mois d'août, ce qu'ils auraient aisément pu pallier, ne serait-ce qu'en reportant leurs congés de quelques jours. Mais surtout ils craignent, et à juste titre, que le prétexte invoqué cache la volonté de la suppression pure et simple du service.

Quoi qu'il en soit, au moins pendant les mois d'août et septembre, les habitants de Pont-à-Mousson et des communes environnantes vont devoir, en cas de nécessité, se rendre à Nancy ou à Metz, avec tous les risques d'aggravation de leur état que comporte un déplacement pouvant atteindre une heure par la route.

On se souvient de l'engagement de François Hollande : « *Aucun Français ne doit se trouver à plus de trente*

minutes de soins d'urgences ». C'était après la mort d'un nouveau-né dont la mère avait accouché en voiture en se rendant à la maternité de Brive située à cent kilomètres de son domicile parce que celle de Figeac avait été fermée. Mais c'est une spécialité de ce gouvernement dit socialiste que de s'asseoir sur ses propres engagements tant il est guidé par la seule détermination de faire des économies sur les services publics.

Sophie GARGAN

• CCAS de Calais

Pour le maintien des emplois

Trente-trois employées du Centre communal d'action sociale ont reçu leur lettre de non-renouvellement de contrat. « *Notre contrat spécifiait qu'au bout de 6 ans nous devrions obtenir un CDI ou une titularisation. La direction a viré certaines d'entre nous à quelques mois de la date limite* », a protesté l'une des employées.

La colère est d'autant plus grande que la direction avait fait miroiter l'embauche : « *On a suivi des formations diverses, (ergonomie, manutention, accompagnement fin de vie ou maladie d'Alzheimer...), au bout du compte, c'est la porte.* »

Alors, les employées virées ont reçu comme une insulte la lettre de recommandation de la direction précisant que la personne « *a su faire preuve de rigueur dans son travail, qui s'est avéré exemplaire.* »

Le conseiller municipal délégué au personnel (liste UMP majoritaire) a eu le cynisme de se poser en défenseur de l'emploi des jeunes, puisqu'à la place de ces employées licenciées, il envisageait de prendre quelques Contrats d'avenir, destinés aux jeunes de 16-25 ans sans qualification, à temps partiel, limités à trois ans, qui coûtent moins cher puisque financés à 75% par l'État ; ces jeunes qui seront

jetés de la même façon en fin de contrat !

Les employées dont le contrat n'a pas été renouvelé ne sont pas tombées dans le piège de la division : « *Pas question de se défendre en s'en prenant à d'autres salariées. On comprend que pour ces jeunes ce contrat est une bouffée d'oxygène. C'est la direction du CCAS qui est responsable de la suppression de nos emplois !* »

Du jour au lendemain, les personnes âgées ont été privées du soutien des aides à domicile avec qui elles entretenaient des liens de confiance souvent depuis plusieurs années. En juillet, 264 heures d'aides ont été annulées et 660 le seront en août.

Les 33 employées, déterminées à continuer à ne pas se laisser faire, ont réagi, avec l'appui de collègues titulaires et du syndicat Sud territorial : pétitions pour le maintien des emplois auprès des personnes âgées et de leur famille ; manifestations dérangeant le bon déroulement des cérémonies municipales comme la distribution des médailles du travail ou l'inauguration de la navette fluviale. Elles dénoncent les priorités budgétaires de la municipalité, qui « *a de l'argent pour les dépenses de prestige mais pas pour les besoins vitaux, comme l'aide aux personnes âgées.* »

Correspondant LO

• Grande distribution – Auvergne

Carrefour et Auchan condamnés

À Riom, dans le Puy-de-Dôme, 65 employés de l'hypermarché Carrefour viennent de gagner leur procès aux Prud'hommes et ont obtenu un rappel sur salaire, car de 2006 à 2008 ils ont été payés en dessous du smic. Avec l'appui des syndicats FO, CFDT et CGT, ils ont porté plainte pour faire respecter la loi.

Carrefour a joué le temps et obtenu de nombreux renvois mais les dossiers ont enfin été plaidés en février 2013. Pour accélérer la procédure, les salariés ont volontairement réclamé pour chacun d'entre eux des sommes inférieures à 4000 euros. Dans ce cas, les Prud'hommes statuent en dernier ressort, si l'employeur veut encore contester, il ne peut aller qu'en cassation. Ce à quoi il a renoncé. Carrefour devra donc verser au total un peu plus de 120 000 euros, alors qu'il s'attendait certainement à devoir payer le double.

La somme que chacun touchera est modeste mais la condamnation de Carrefour est là et encourage les salariés à continuer à revendiquer pour la totalité de leurs droits. Ils exigent d'être remboursés pour les frais d'entretien de leur tenue de travail, qu'ils ont assumés jusqu'ici. À plus d'une trentaine la justice vient également de donner raison. Aucune dépense de ce genre ne peut être imposée à l'employé, c'est bien à l'employeur de l'assumer. Ce rattrapage auxquels ils ont droit représente 300 euros par personne. Outre le cas de Riom, le Carrefour à Thiers est également sur la sellette pour les mêmes motifs. À Moulins, dans l'Allier, Carrefour vient de perdre à nouveau en cassation sur plusieurs dizaines de dossiers.

Auchan est également concerné : des plaintes pour de mêmes motifs ont été déposées à Aubière, dans la banlieue sud de Clermont-Ferrand.

Pour les travailleurs concernés, la volonté de se faire respecter a eu raison des manœuvres frauduleuses de ces grands groupes dont les patrons sont parmi les plus riches du pays.

Correspondant LO

• La catastrophe ferroviaire en Espagne

Haro sur le lampiste

Le déraillement du 24 juillet, à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne, s'est soldé par un effroyable bilan de 79 morts et 140 blessés dont certains très gravement. Le conducteur du train a été rapidement désigné comme coupable alors que bien d'autres responsabilités sont en cause.

Par exemple, comment se fait-il qu'en 2013, à l'ère des radars omniprésents, des capteurs, des commandes électroniques ultramodernes, un train puisse aborder à 190 km/heure une courbe dans laquelle la vitesse autorisée est de 80 km/heure? Le conducteur a reconnu avoir confondu cette zone avec une autre. Il n'aurait réalisé que trop tard qu'il arrivait sur ce virage à trop grande vitesse, après 80 kilomètres de ligne droite à 200 km/heure. Le freinage tardif n'aurait pas permis

de réduire suffisamment la vitesse. L'erreur humaine est donc incontestable, mais cela ne peut en aucun cas justifier le lynchage médiatique subit par le cheminot.

Le tracé de la ligne est reconnu comme comportant des risques. Déjà, en 2011, lors de l'inauguration du tronçon où a eu lieu l'accident, le TGV avait fait une grosse embardée dans le même virage et les syndicats n'ont cessé depuis de dénoncer les carences du dispositif actuel de freinage.

Le gouvernement espagnol

• Des économies criminelles

L'endroit où la catastrophe s'est produite se situe à environ quatre kilomètres d'une zone équipée d'un système de sécurité dit l'European Rail Traffic Management System (ERTMS), lié au passage des TGV. Mais sur le tronçon de l'accident, l'ERTMS est désactivé. Il n'y a même pas de contrôle de vitesse du type de celui qui existe en France sur tout le réseau, dit KVB (contrôle de vitesse par balise).

En France, le KVB a été généralisé sur l'ensemble du réseau SNCF après l'accident de Melun en 1991. En guise d'excuses, au moment de cet accident qui avait fait 16 morts, la SNCF et le gouvernement

avaient invoqué le « coût exorbitant » qu'aurait signifié l'équipement de la totalité du réseau par ce système de balise. Aujourd'hui, en Espagne, le KVB ou l'ERTMS aurait évité cette catastrophe et toutes ces victimes.

On voit donc que s'il y a une erreur humaine, le fait qu'il n'existe aucun système d'arrêt automatique en cas de vitesse excessive rend les dirigeants de la Renfe et de l'État espagnol autrement plus responsables et coupables. Eux, c'est froidement et consciemment qu'ils ont décidé de faire des économies sur la sécurité ferroviaire.

Correspondant LO

• Quand des milliards sont en jeu

L'absence de système de sécurité et de freinage automatique sur la ligne de Saint-Jacques-de-Compostelle n'a pas empêché l'un des hauts responsables des infrastructures ferroviaires espagnoles de déclarer : « Contrôler la vitesse est la fonction du machiniste, sinon ce serait un passager ».

En fait, derrière cette affirmation, des milliards sont en jeu. Selon le journal *Le Monde*, les entreprises espagnoles du secteur ferroviaire auraient remporté un appel d'offres pour la construction du « train du désert » en Arabie saoudite pour près de 7 milliards d'euros. Et surtout, un

contrat de quelque 15 milliards d'euros avec le Brésil serait en vue... à condition qu'il n'y ait eu aucun accident mortel sur une ligne à grande vitesse espagnole durant les cinq dernières années. D'où la fébrilité des responsables de la Renfe à faire en sorte « qu'il soit totalement clair que ce n'est pas un accident imputable à la grande vitesse espagnole ». Or, le tronçon sur lequel s'est produit l'accident correspond à une partie achevée de la future ligne à grande vitesse. Les milliards en jeu pèsent pour que le lampiste soit désigné comme seul et unique responsable.

F. G.



comme les dirigeants de la Renfe (la compagnie de chemins de fer espagnole) ont pendant plusieurs jours refusé d'évoquer ces aspects, qui engagent leur responsabilité dans les choix des investissements de sécurité. Tout comme la police et l'administrateur

public chargé de la gestion des chemins de fer. Ils n'ont parlé que de l'« erreur humaine ». Mais il était clair que celle-ci n'expliquait pas tout. Cette accusation du conducteur a soulevé la réprobation parmi la population de la région et au-delà. Nombreux sont ceux

qui veulent que toute la vérité soit faite sur les causes de cet accident et surtout que toutes les mesures de sécurité soient enfin prises, sur cette ligne comme sur bien d'autres, pour qu'un tel drame ne puisse pas se reproduire.

Frédéric GESROL

• Sociétés d'autoroutes Racket des automobilistes sous l'égide de l'État

Depuis que la quasi-totalité des sociétés d'autoroutes ont été privatisées, en 2005, les tarifs des péages ont explosé. De 2009 à 2012, ils ont augmenté en moyenne de 1,8 % à 2,2 % par an, plus que l'inflation mesurée par l'Insee. La Cour des comptes vient de publier un rapport mettant en lumière la façon dont les tarifs sont décidés.

Ces sociétés d'autoroutes sont détenues par trois grands groupes, Vinci, Eiffage et un consortium dominé par le groupe espagnol Abertis. Mais c'est l'État qui fixe les tarifs, après négociation.

Le principal prétexte des augmentations de tarifs de ces dernières années est la signature entre l'État et les sociétés d'autoroutes de « contrats de plan » d'une durée de cinq ans, dans lesquels elles s'engagent à des investissements pour améliorer le réseau ; 1,2 milliard d'euros pour les contrats signés depuis 2008. Mais ces sociétés ne songent même pas à utiliser pour de tels investissements les profits passés : 2,1 milliards d'euros en 2011, 2,1 milliards en 2010, 1,9 milliard en 2009, 1,3 milliard en 2008... Les sociétés d'autoroutes prétextent aussi une augmentation de leurs charges d'exploitation, en particulier de la masse des salaires. Ainsi APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) a

prétendu, lors de la signature de son contrat de plan, que ses « charges de personnel » allaient augmenter entre 2009 et 2013 de 3,6 % par an, ce qui a été validé par l'État. Or ce taux reposait sur l'hypothèse d'un emploi constant, alors que les effectifs du groupe APRR sont passés de 4008 salariés en CDI en 2009 à 3870 en 2011, et que le nombre d'intérimaires a chuté de 45 %.

Il faut dire que l'État trouve aussi son compte dans l'augmentation des tarifs. Il récupère

40 % des sommes payées par les automobilistes sous forme de taxes (TVA, écotaxe, taxe d'aménagement du territoire...) et autres impôts sur les bénéfices.

« L'usage des autoroutes est en principe gratuit » : ainsi commence la loi de 1955 portant statut des autoroutes... avant d'introduire la possibilité des péages. Des principes à la réalité, il y a un monde, le monde des profits.

Félix TALON

Le jour de libération fiscale n'est pas arrivé

Les médias ont parlé en cette fin juillet du « jour de libération fiscale », ce jour où un salarié est supposé cesser de travailler « pour l'État » et commencerait à travailler pour lui. Le calcul additionne pêle-mêle les impôts directs et indirects, tous types de cotisations sociales dont celles concernant la santé, l'éducation, le chômage, la retraite... le tout ramené sur 365 jours.

Sur son site, TF1 proclame : « Votre salaire est enfin à vous ». C'est une campagne qui présente l'État et tout financement public comme prédateurs face à l'individu

qui devrait être plus libre. Mais à quoi cela servirait-il d'être « libre » dès le 1^{er} janvier s'il fallait payer soi-même l'école, la santé ou renoncer à toute protection sociale? Les salariés américains dont le « jour de la libération fiscale » tomberait le 24 mai sont-ils vraiment « libérés » en payant eux-mêmes pour l'essentiel une santé qui leur coûte plus cher et les couvre peu?

S'il fallait calculer quelque chose, ce serait plutôt le jour où on est libéré des prélèvements des actionnaires qui, eux, sont les vrais parasites.

Alain LECAIRE